

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **29 (1895)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Novembre 1895.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LE FOURMI-LION (FORMICA-LEO)

(SUITE)

Pendant quelque temps, on a cru que la larve du fourmi-lion ne possédait pas de bouche; le fait est qu'au lieu d'une bouche, elle en a deux. Il est vrai qu'elles ne sont pas d'une grandeur démesurée, mais elles n'en remplissent pas moins leur office très consciencieusement.

Depuis leur base jusqu'aux deux tiers de leur longueur, les mandibules sont à peu près droites; à partir de là, elles se recourbent l'une vers l'autre, en diminuant de grosseur jusqu'à leur extrémité, qui est une pointe très fine: c'est là que se trouve l'ouverture qui tient lieu de bouche.

Ces mandibules présentent une structure particulière. Elles ne sont pas formées d'une seule pièce. En les examinant attentivement, on ne tarde pas à apercevoir, même à l'œil nu, sur le milieu de leur face inférieure, une sorte de ruban en relief d'une couleur un peu plus foncée. Ce ruban ne fait pas corps avec la mandibule; on peut facilement l'en séparer au moyen d'une pointe d'aiguille (fig. 9). Il n'est fixé qu'à la base et peut être nu à volonté par l'insecte, à la manière d'un piston. Il n'occupe pas le centre de la mandibule, mais s'adapte exactement à une rainure qui règne tout le long de l'organe, remplissant ainsi la moitié de la cavité réservée à l'intérieur de celui-ci. C'est en allongeant et en retirant alternativement ce piston que la larve fait passer la substance du corps d'autres insectes dans le sien.

On peut se rendre compte de l'activité des pistons de deux manières: en coupant par le milieu l'une des mandibules et en examinant à la loupe la partie mutilée, on verra parfaitement le piston dépasser le tronçon de mandibule, puis se retirer, et ainsi de suite; ou bien, moyen plus long et plus difficile, mais qui permet d'observer sans faire souffrir l'animal, en le forçant à sucer une mouche, par exemple, tandis qu'on le tient entre les doigts.

Ces mandibules sont en outre pourvues de petites dents, situées sur le bord intérieur de chacune d'elles (fig. 6 et 9). Trois de ces dents sont passablement plus grandes que les autres et sont insérées à des intervalles réguliers; entre elles, on en voit de plus petites.

À la base de ces mandibules, faisant saillie sur les côtés, se trouvent deux petits pédoncules qui portent chacun six yeux distincts, quoique très petits (fig. 6).

C'est entre ces pédoncules et les mandibules que sont situées les antennes de la larve. Elles sont

relativement courtes, assez fortes et terminées en pointe obtuse. Elles sont composées d'une douzaine d'articles (fig. 10).

Organisation intérieure de la larve. - C'est une opération difficile que de se rendre compte exactement des organes intérieurs de cette larve. L'épiderme est si mince qu'on a de la peine à l'entamer sans endommager aussi l'intérieur, ce qui est fâcheux. Un liquide noir s'échappe aussitôt de la plaie, et dès lors il est impossible de rien distinguer.

Une fois, cependant, j'ai réussi plus ou moins bien.

Dans la partie antérieure de l'abdomen, on remarque une poche plus ou moins allongée, de laquelle s'échappe ce liquide noir dont j'ai parlé; en avançant vers la partie postérieure, on rencontre, assez près de la première et communiquant avec elle, une seconde poche plus petite et à peu près sphérique. Elle est aussi remplie d'une matière noire, mais non liquide.

Ces deux poches communicantes sont probablement les deux parties principales du tube digestif, l'estomac et l'intestin. Je ne leur ai remarqué aucune communication avec l'extérieur.

Enfin, dans la partie postérieure se trouve une 3^{me} poche qui n'est pas en communication avec les deux précédentes, mais avec la filière que j'ai décrite précédemment, et cela par un très fin conduit. Elle est remplie par un liquide très transparent. On peut le faire sortir en pressant la partie postérieure du corps; une petite gouttelette apparaît alors à l'extrémité de la filière.

C'est là la substance qui sert à la larve pour la fabrication de la soie, dont elle s'enveloppe lors de sa métamorphose.

Ce sont les 3 organes internes que j'ai pu apercevoir jusqu'à présent. Comme on le voit, l'organisation intérieure est très simple.

Ce qui enveloppe ces organes et remplit le corps de la larve adulte, c'est une matière blanchâtre, grasseuse, composée d'un amas de petits corps de forme allongée et appliqués les uns contre les autres.

Voilà tout ce que j'ai constaté dans l'organisation intérieure de la larve du fourmi-lion; mais j'espère, dans de nouvelles observations, arriver à quelque chose de mieux, de plus précis. (A suivre).

Georges Brandt,

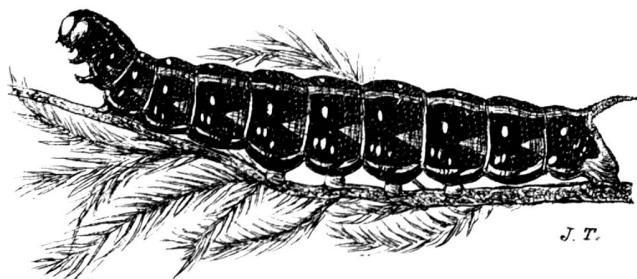
membre du Club des Amis de la nature.

Neuchâtel, 30 Juin 1895.

A PROPOS D'UNE CHENILLE D'EUPHORBE

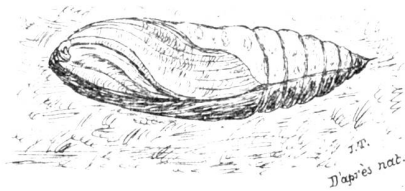
Nous avons reçu dernièrement les lignes suivantes que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

"Je crois pouvoir répondre à la question contenue dans le n^o d'Août du Rameau de Sapin. On demande comment des insectes délicats,

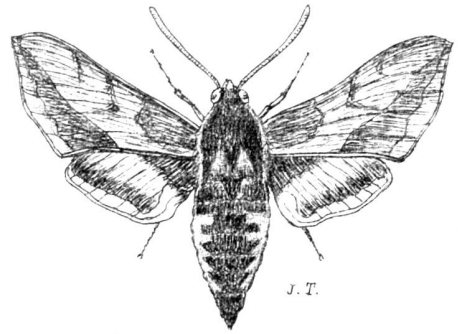


Chenille du Sphinx euphorbiæ.

même une chenille de Sphinx, ont pu survivre à une forte chute de grêle ou à une forte gelée blanche? - Ce sont les climats locaux qui protègent ces organismes. Dieu a créé dans les accidents de terrain, dans les plis des écorces, dans le creux des feuilles enroulées, dans le voisinage de cours d'eau qui ne gèlent pas, une



Chrysalide du Sphinx euphorbiae.



Sphinx euphorbiae.

infinité d'abris qui, pendant les catastrophes de froid qui ravagent le pays ouvert, donnent asile aux êtres petits et faibles. Ils y trouvent des cavernes réchauffées, où se conserve, durant le refroidissement le plus formidable de l'atmosphère générale, une tiédeur suffisante pour conserver la vie de ces animaux inférieurs. De cette manière, il y a, au milieu de nos hivers les plus rigoureux et durant nos orages les plus terribles, une infinité de petites stations cachées où se maintiennent les chenilles, les moustiques, les papillons les plus frêles : c'est Cannes et Nice pour ces êtres chétifs."

D^r H. Christ.

**

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que notre chenille d'Euphorbe s'est mise en chrysalide dans d'excellentes conditions, quelques jours seulement après avoir été capturée sur la colline du Mail, soit le 10 juillet dernier. Au moment où nous écrivons ces lignes, et surtout pendant que nous essayons de reproduire sa physionomie, elle se démène comme une forcenée sur son flocon de laine, ce qui nous fait espérer qu'au prochain mois de Juin sortira de cette chrysalide un superbe papillon, dont la place est déjà toute indiquée dans la vitrine.

J. T.

ENCORE À PROPOS DU CHÂTAIGNIER

En réponse à la question posée par M^r Christ, dans le *Rameau de Sapin* du mois de Septembre, voici quelques renseignements qui, sans trancher définitivement la question, pourront contribuer à l'éclaircir. C'est à une petite promenade botanique et étymologique à la fois que je vous consie. Peut-être intéressera-t-elle quelques-uns des lecteurs du *Rameau*. En l'absence de faits précis sur l'époque où le Châtaignier apparaît dans notre canton, cherchons si les noms de localités tirées du règne végétal nous apprendront quelque chose à cet égard.^(*)

Le **Châtaignier**, je constate le fait, ne semble avoir donné son nom à aucun lieu de notre canton, comme tant d'autres arbres couvrant de vastes espaces et caractérisant soit une région, soit une localité spéciale.

De l'époque celtique, il ne nous reste guère, dans le domaine végétal, que les noms des nombreux Jours, Jors, Jeure, Joux, etc., désignant les hautes régions du Jura où pousse le sapin (celt.: Joria), le nom des Vergnes (Aunes, Alnus), du celt: Guern, qui se retrouve dans tous les Vernes, Vergnes, Vernéaz, Verneya, Vernex et dans Auvernier (au Vernier = ad Vernarium), et celui des Ifs, Kimry YW (bas lat. ippus) que nous croyons retrouver dans nos Bois d'ies. (?)

De l'époque romaine, nous possédons un grand nombre de noms de localités où les arbres habituels de nos contrées jouent leur rôle. Le Frêne (*fraxinus*) est représenté dans Coffrane (cor-

(*) La plupart de nos étymologies sont fondées d'une part sur les textes anciens, d'autre part sur la science étymologique moderne et enfin sur l'étude de nos patois.

Il est clair que dans le fouillis des noms de lieux, tirés d'essences végétales, plusieurs d'entre eux nous auront échappé. Nous n'avons pas non plus réussi à débrouiller l'étymologie de quelques-uns d'entre eux.

lis fraaini, cour ou ferme du Frêne) et dans les nombreuses frênaies (fraainetum), fragnes, frasses, fraisses, fratze, etc., des pays romands. Le Chêne apparaît, sous sa forme latine, dans la Querguevy (près Concise) Quercuum via, et sous sa forme bas-latine (Casnus) dans les nombreux Chânets (casnetum) qui couvrent les flancs du Jura. Le Chêne rouvre (robur) est dans Rouvray (roboretum), près d'Estavayer, dans Rovéréaz, Rovérédo, etc.. Quant aux Hêtres (fagus), on les retrouve dans nos nombreux Fou, fâou, Faoug (La Fontaine-du-Fou, près de Neuchâtel, ainsi que dans une partie de nos Fayes, Fahys (du latin fagina)⁽¹⁾. Dans les Tremblais, Tremblets (tremuletum)⁽²⁾ et autres de même nature, nous reconnaissons les Trembles, et dans Pompage (pons populi), le peuplier. Le Noyer, dont les lacustres connaissaient déjà le fruit, apparaît dans tous les Noréaz (Nuceria), dans Nugerol ou Neureux, ancien nom du Sanderon (Nucarolis regio) et probablement dans Lugnorre (lucus nucarius). Le Tilleul se trouve dans les Tilles (tilia) et les Tillets (?), très nombreux. Ses Planes et les Erables sont dans nos Planes, Planoz et dans Isérable (Ac(er) arbor), nom d'un ancien quartier de Neuchâtel et au Valais). Le Noisetier ou Coudrier (Corylus) a donné son nom à toutes nos Coudres (La Coudre), Cœudres, etc., et le Bouleau, à nos Bioles (betula) et Biolets (betuletum). Sous le nom fréquent de Les Arses, on reconnaît, passablement défiguré, le Larix (mélèze), en patois Larze, que l'on retrouve aussi dans Arzier, Illarsaz. Les Sapins (sapinus), sous leurs différentes formes, ont donné leur nom aux lieux appelés : 1° Sapinières, sapelots, sapel, et autres du même genre ; 2° aux Fies, Fiez (Séquan : fues. Origine douteuse) ; 3° aux Pesses, Epesses (Les Pesses, devenu l'Épesse) (du lat. : Picea, Epicea). Le nom epicea est devenu pesse, comme picem (pice) est devenu chez nous la pè(x)⁽³⁾ (dans Creux-de-la-pè), ailleurs Epoisses, poix.

Le gamin de nos villages qui veut aller à la forêt chercher du bois à fumer se rend dans les endroits où croît la Viaubio⁽⁴⁾. C'est en patois la **Vi(alba)** (Clematis), mot dans lequel l'adjectif alba (blanc) est devenu naturellement able, auble, puis aubiö. Ce dernier nom est aussi celui de l'ablete, petit poisson blanc du lac, vulgairement appelé tailleur. Quant à Vit, devenu Vi, c'est le mot vitis, vigne. Les Saules (Salices) se trouvent dans les nombreuses Sauges⁽⁵⁾ (Salignea) ou Saus-saies (Salicetum) du pays et les Osiers dans les Oseraies (bas-lat. Osarice). Citons encore le pommier, qui a donné son nom à la Rue du Pommier, anciennement de la Pommière, à Neuchâtel (XIV^e siècle) et sous sa forme latine, Malum, d'où Maletum, au hameau du Malet près de Voens (en patois de Gruyère le pommier sauvage est le melè). Le poirier (pirum) est dans Sompoirier (Summun pirum, le poirier du haut), le Cerisier (patois : ceriby), près de Brange-Vallier. Les lieux plantés de Chanvre (Cannabis) pour les besoins du ménage burgonde sont les Chenevières (Cannabaria) et ceux qui sont cultivés en lin (linum), les Linières (linaria), qu'il ne faut pas confondre avec les Lignièrres, Lignerolles (lignaria, lignarolis regio), lieux plantés de bois (lignum).

(A suivre.)

Alf. Godet, prof.,
Conservateur du Musée historique.

(1) Une partie des Fayes se rapporte aux brebis (Côte-aux-Fayes, faussement écrit Côte-aux-Fées) (bas-lat. : feda).

(2) Les suffixes locatifs en etum, arium, olis (et, aie, ier, ière, ole, eule, eux) sont collectifs. Ceux en ette, alte, olte, diminutifs.

(3) D'où pège ; puis, dans notre patois, pedge, et verbe pedger (coller comme avec de la poix).

(4) La lettre Ö exprime pour nous le son de l'e demi-accentué qu'on trouve dans les monosyllabes le, me, te, se, ne, de, que, etc.

(5) Saugé est aussi parfois une altération de Sorge, rivière. Le dernier mot vient du latin surgere, sourdre, ital. sorgente, source jaillissante.